



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> 7113	De <b>Mme Annick Cousin</b> ( Rassemblement National - Lot-et-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et prévention		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> >établissements de santé	<b>Tête d'analyse</b> >Fermeture de la maternité de l'hôpital de Villeneuve-sur-Lot	<b>Analyse</b> > Fermeture de la maternité de l'hôpital de Villeneuve-sur-Lot.
Question publiée au JO le : <b>11/04/2023</b> Question retirée le : <b>18/04/2023</b> (retrait à l'initiative de l'auteur)		

### Texte de la question

Mme Annick Cousin interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur la menace de fermeture de la maternité de l'hôpital de Villeneuve-sur-Lot, suite à la mise en application de la loi « Rist » durant le mois d'avril 2023. La situation est aujourd'hui alarmante dans le département du Lot-et-Garonne et plus particulièrement dans la circonscription de Mme la députée du Villeneuvois. On possède au sein du département une seule maternité de niveau 2, située à l'hôpital d'Agen. Cette maternité survivait grâce à l'utilisation de pédiatres et spécialistes intérimaires, avec des gardes surpayées. La mise en application de la loi « Rist », portée et votée en 2021, menace aujourd'hui le très précaire équilibre médical de ce département. Il manque à ce jour « 6 jours de gardes » à combler pour la maternité de l'hôpital d'Agen pour le mois d'avril 2023 et les intérimaires ne souhaitent plus se rendre en Lot-et-Garonne suite au plafonnement des tarifs de gardes. L'hôpital d'Agen risque fortement de manquer de praticiens et ce sont ceux de Villeneuve-sur-Lot qui seraient réquisitionnés pour tenir les gardes à Agen, privant ainsi les habitants de ma circonscription d'accès à leur maternité. Ce sont trop souvent les territoires les plus ruraux qui pâtissent les premiers des dysfonctionnements des services étatiques. Mme la députée tient à rappeler que la sécurité et la santé des mères et des enfants dépendent en grande partie de la proximité et de la facilité d'accès à ces spécialistes. Mme la députée demande à M. le ministre quelles solutions il envisage pour pallier le désintéressement des intérimaires pour les territoires ruraux. Elle souhaite savoir s'il peut s'engager à ce que la maternité de Villeneuve-sur-Lot, plus grande ville de la circonscription de Mme la députée, ne se retrouve pas contrainte de fermer suite à la promulgation de la loi « Rist ».